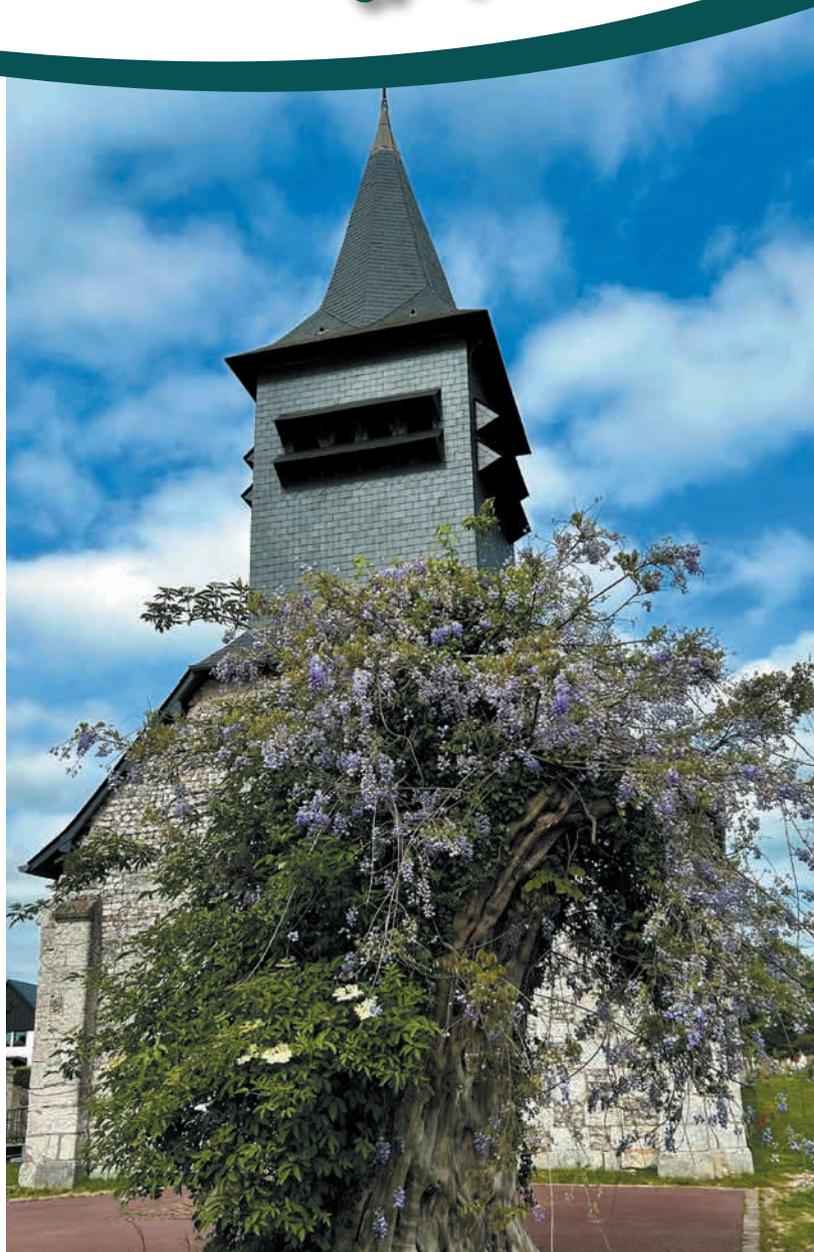




Houppeville & Vous !



Dans le cadre des Journées du Patrimoine 2024, une visite guidée gratuite de l'église d'Houppeville est organisée le samedi 21 et dimanche 22 septembre de 15h à 16h.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Cinéma

19 Juin
10 juillet
07 août
11 septembre
02 octobre
13 novembre
11 décembre

Samedi 8 juin
Music' O Vivier « Les 20 ans
de l'École de Musique »
et Exposition de peinture

Dimanche 9 juin
Élections européennes

Mardi 18 juin
Commémoration de
l'appel du 18 juin - 16h30

Vendredi 21 juin
Fête de la musique

Dimanche 30 juin
Foire à tout

Dimanche 14 juillet
Fête nationale

Samedi 7 septembre
Forum des Associations

Dimanche 8 septembre
5 & 10 km de Houpeville
organisé par le
Comité des Fêtes

Dimanche 15 septembre

Loto Tous ensemble
pour Loulou

Week-end du
21 et 22 septembre

Journées du Patrimoine
Visite guidée
de l'église

Du vendredi
20 au dimanche
22 septembre

Vente échange d'automne
organisée par les Familles
Houpevillaises

Jeudi 26 septembre
Repas dansant
organisé par l'Amicale
des Anciens

Du mardi 1^{er} octobre
au vendredi 4 octobre
Semaine Bleue du CLIC

Dimanche 6 octobre
Randonnées au profit
d'Octobre rose

Du 18 octobre
au 27 octobre
Exposition des Peintres
houpevillais

Jeudi 7 novembre
Loto
de l'Amicale des Anciens

Lundi 11 novembre
Commémoration
de l'Armistice

Du 14 au 17 novembre
Vente échange d'hiver
organisée par les Familles
Houpevillaises

Dimanche
24 novembre
Marché de Noël
organisé par le Comité
des Fêtes

Toute l'actualité communale en temps réel : <https://www.houpeville.fr>

Directeur de la publication : Monique BOURGET
Conception-rédaction : Philippe VAUCHEL, Emmanuel RIVALAN,
Christelle LECOURTOIS, Angélique BOUCHER, Odile LATZ et Xavier FALCONI
Tirage : 1250 exemplaires - Bulletin réalisé en papier recyclé
Distribution assurée par les élus municipaux

SOMMAIRE

4 Actualités Municipales

7 Vie locale & manifestations

9 Travaux

10 Urbanisme & Environnement

11 Sport, Culture & Vie Associative

18 Vie scolaire, Jeunesse

20 Actualités

22 Actualités Métropole

23 Infos dernière minute...

24 Numéros utiles

24 État-civil

**Chères Houpevillaises,
Chers Houpevillais,**

Au printemps, nous venons de voter le budget pour l'année 2024, qui rend possibles les projets destinés à améliorer le cadre de vie des Houpevillais et des Houpevillaises, répondant ainsi aux besoins d'aujourd'hui et de demain, mais aussi aux défis climatiques.



Vous le savez, nous portons une attention forte à une gestion prudente et responsable de nos ressources financières, qui nous permet de ne pas augmenter le taux d'imposition, témoignant par là-même, de notre engagement à fournir des services de qualité tout en préservant la santé économique de notre commune.

Ainsi, les décisions pour élaborer un budget se prennent-elles en fonction de la situation économique, de l'état de nos infrastructures qu'il nous faut entretenir ou réhabiliter, et donc, de nos projets d'investissement, tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement.

A l'orée de l'été, notre bulletin municipal fait peau neuve. Ainsi, vous découvrirez ce 41^{ème} numéro sous un nouveau format, un nouveau graphisme, et un nouveau nom ! Distribué dans toutes vos boîtes aux lettres par les élus, ce bulletin variant de 16 à 24 pages selon les contenus, continuera d'être édité, sur papier recyclé, trois fois par an, à des moments spécifiques : a minima, en début d'année civile, avant l'été et au dernier trimestre.

Plus actuel, plus aéré, sous un nouveau nom « Houpeville & Vous » témoigne de notre volonté de vous éclairer sur l'actualité municipale et de continuer à donner la parole à nos associations très dynamiques, qui sont systématiquement sollicitées pour annoncer leurs manifestations ou rendre compte de leurs activités. Mais, son contenu évolue également afin que vous soyez informés des projets, des événements et des évolutions du territoire... et au-delà.

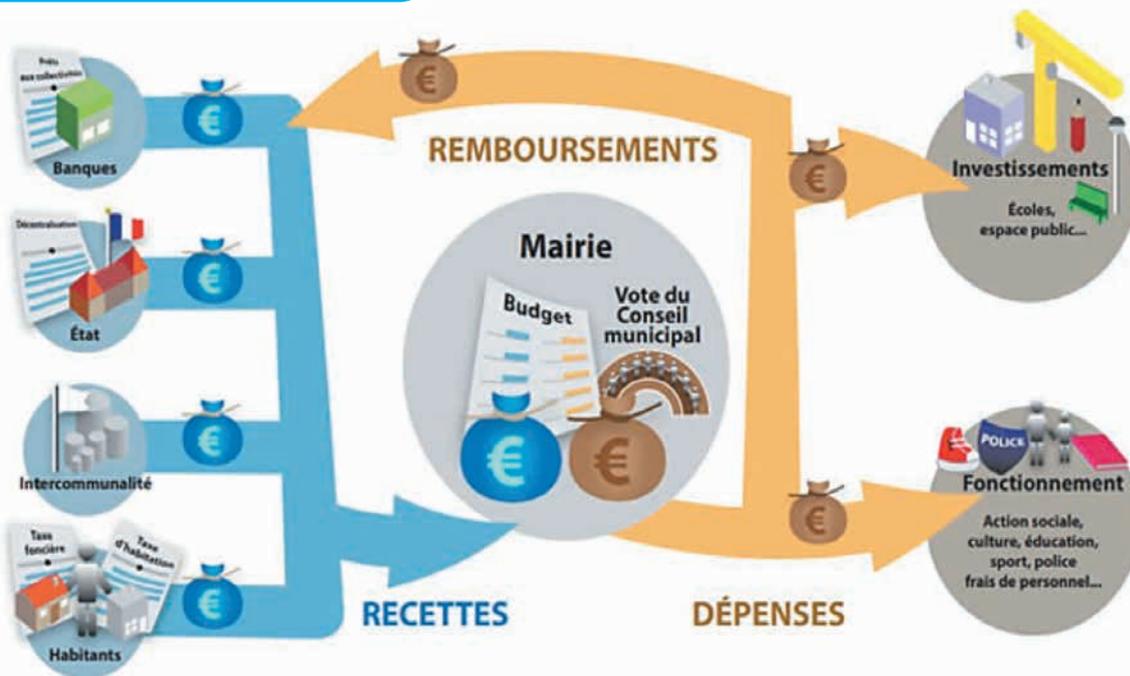
Disponible également au format PDF sur notre site, « Houpeville & Vous » ne les remplace pas, mais s'ajoute aux autres supports de communication, comme les parutions spécifiques ou temporaires sur notre site municipal et l'application Centolive (qui vous informe par des informations brèves sur le panneau lumineux et votre téléphone portable, à condition toutefois que vous téléchargiez l'application).

Nous espérons que cette nouvelle version saura vous séduire.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bel été à tous et à toutes.

Chaleureusement,
Votre Maire
Monique BOURGET



Le Budget Primitif (BP) constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il s'agit d'un acte juridique qui prévoit et autorise des dépenses et des recettes. Il est l'expression des actions et des projets décidés par le Conseil Municipal. Il peut être modifié ou complété en cours d'année par le Conseil Municipal.

Le budget est donc un outil d'autorisation, de prévision et de gestion indispensable au bon fonctionnement d'une collectivité, tout comme peut l'être la tenue d'un budget au sein d'une famille.

Un budget communal ne fonctionne pas simplement comme une trésorerie, avec des entrées et des sorties : il résulte de l'équilibre comptable entre la section de fonctionnement et la section d'investissement, via ses capacités d'autofinancement.

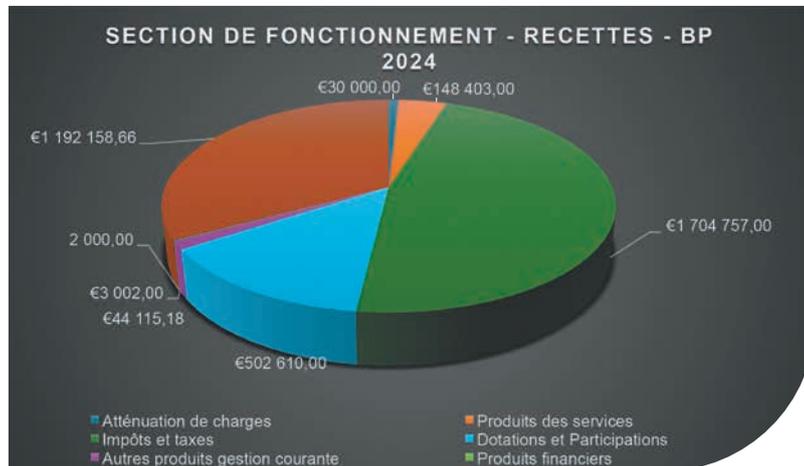
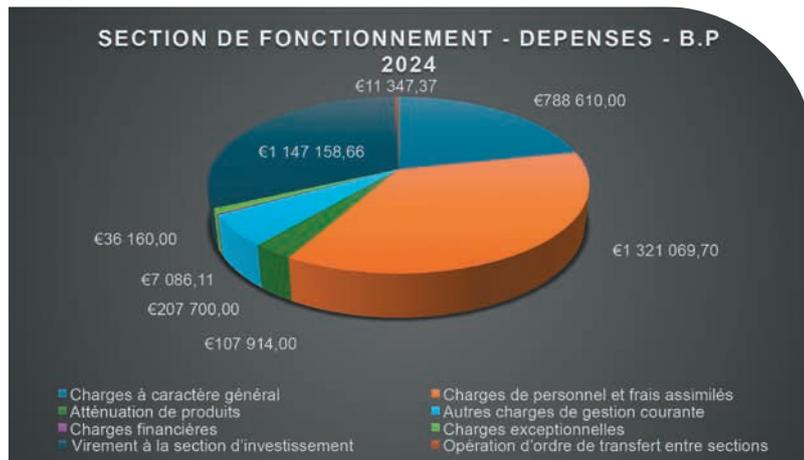
La section de fonctionnement comprend les opérations de gestion courante :

Dépenses de fonctionnement :

- les frais de personnel,
- les intérêts de la dette,
- les subventions aux associations,
- les charges diverses nécessaires au fonctionnement des services communaux

Recettes de fonctionnement :

- les impôts locaux (taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties),
- la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat,
- les droits de mutation perçus à chaque achat / vente de biens immobiliers sur le territoire de la commune.



- les produits de l'exploitation du domaine et des services publics locaux.

La section d'investissement comprend les opérations en capital qui ont pour effet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune.

Dépenses d'investissements :

- les travaux neufs,
- les grosses réparations,
- les acquisitions de terrains et d'immeubles,
- le remboursement du capital des emprunts.

Recettes d'investissements :

- les subventions d'investissement,
- les fonds de concours à recevoir,
- les ventes de terrains et d'immeubles,
- les taxes d'aménagements, perçues sur les nouvelles constructions,
- les emprunts,
- les reversements du fonds de compensation de la TVA, qui dépend des investissements faits en N-2
- l'autofinancement.

La capacité d'autofinancement

L'autofinancement fait le lien entre la section de fonctionnement et la section d'investissement. Il met en valeur le patrimoine et l'équipement de la commune, son maintien et son développement. C'est l'excédent des produits de l'activité (la section de fonctionnement) qui le finance.

Plus cet autofinancement est important, plus la commune a de possibilités d'investir, et donc d'enrichir son patrimoine et d'accroître son attractivité. Le but de toute préparation budgétaire est par conséquent d'obtenir un autofinancement aussi élevé que possible.

A Houpeville, la priorité de la municipalité reste avant tout de faciliter la vie de tous et de toutes en y intégrant la notion de bien-vivre et de proximité. Ainsi, lors du conseil municipal du 27 avril 2024, vos élus ont voté le budget primitif 2024, qui est consultable en Mairie.

Chacune des sections doit s'équilibrer, c'est-à-dire avoir la même somme en recette qu'en dépense. C'est l'un des principes obligatoires fixés par la loi pour la construction des budgets communaux.

D'un côté, la section de fonctionnement assure la gestion quotidienne et la mise à disposition des services dont vous pouvez bénéficier tout au long de l'année.

La section d'investissement, quant à elle, prépare l'avenir. Elle est liée aux projets qui feront varier durablement la consistance du patrimoine de la collectivité.

Section de fonctionnement

Les dépenses sont essentiellement constituées de nos charges générales comme les dépenses d'énergie, le

respect de nos engagements contractuels, assurances, téléphonie ou encore les dépenses d'entretien d'une part et, d'autre part, les charges de personnel c'est-à-dire les salaires versés aux agents.

En recettes, ce sont les rentrées fiscales qui participent à l'essentiel de nos recettes auxquelles s'ajoutent les faibles dotations de l'État et les produits des services et loyers. En proportion, les recettes fiscales assurent 75 % des recettes de fonctionnement ; donc, elles font face directement aux augmentations de dépenses de fonctionnement que la commune doit assumer cette année et les deux suivantes, au mieux.

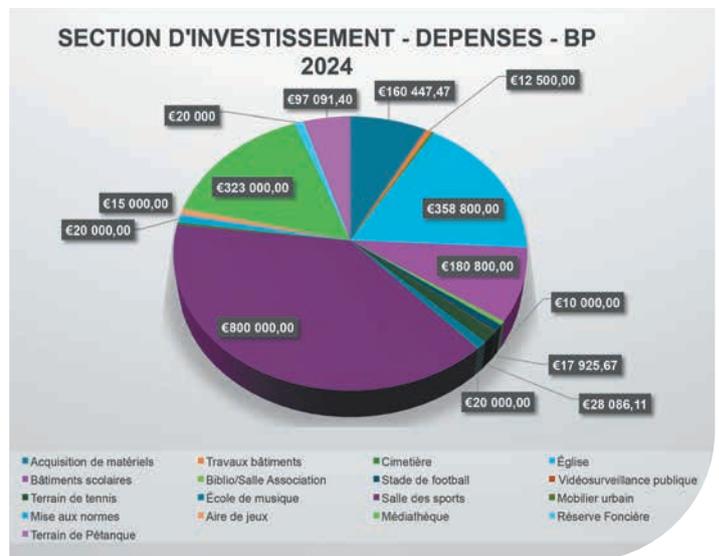
Section d'investissement

Les dépenses inhérentes aux projets portés par la commune font face aux recettes qui résultent, comme expliqué précédemment :

- de l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement,
- des subventions,
- des emprunts et autres ressources (FCTVA, taxes d'aménagement, ventes de terrains, amortissements et virement de la section de fonctionnement).

Vous percevez là l'importance de se mobiliser pour solliciter des subventions et de ne pas avoir recours à l'emprunt afin de pouvoir réaliser ces opérations d'équipement au moment le plus opportun.

Chacune de ces étapes est étudiée et enfin validée par les services de la Trésorerie de Maromme afin d'une part, que les comptes administratifs et les comptes de gestion se superposent à l'euro près et que, d'autre part, les décisions prises permettent d'aborder l'avenir avec sérénité.





Le Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un plan qui contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées.

L'ESSENTIEL

Le plan communal de sauvegarde est un document qui constitue un relais entre les politiques locales de prévention des risques et celles de gestion des situations de crise.

Il est obligatoire pour les communes concernées par :

- un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou minier (PPRM) prescrit ou approuvé,
- un plan particulier d'intervention (PPI),
- un territoire à risques importants d'inondation (TRI) identifiés par le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) ;
- une exposition reconnue au risque volcanique ;
- une exposition reconnue au risque cyclonique et située dans les territoires régis par l'article 73 de la Constitution ou dans les territoires de Saint-Martin et Saint-Barthélemy ;
- une zone de sismicité (de niveau 3, 4 ou 5) ;
- des bois et forêts classés à risque d'incendie ou réputés particulièrement exposés au risque d'incendie.

Un plan communal de sauvegarde peut également être élaboré à l'initiative du maire, en dehors de ces cas obligatoires. Le PCS organise, sous l'autorité du maire, la préparation et la réponse au profit de la population lors des situations de crise.

Il prévoit en particulier :

- **le regroupement de l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population ;**
- **les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes (au regard des risques connus),**
- **l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité,**
- **le recensement des moyens disponibles**
- **et la définition de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.**

Le plan communal de sauvegarde est arrêté par le maire et, à Paris, par le préfet de police.

Le rôle du correspondant défense

La mission des correspondants défense s'organise autour de trois axes : la politique de défense, le parcours citoyen et la mémoire et le patrimoine.

Informers les citoyens sur la politique de défense de la France, qui vise à assurer la protection des Français et de leurs intérêts sur le territoire national et à l'extérieur. Afin d'exercer pleinement cette mission, le correspondant défense dispose d'informations régulières qui lui sont directement adressées par la Délégation à l'information et à la communication de la défense (DICOd) du ministère des Armées.

Sensibiliser les jeunes générations à la défense en constitue l'un des éléments essentiels. Composant le parcours de citoyenneté, l'enseignement de défense aide les jeunes à comprendre les valeurs qui fondent la République. Le recensement et la Journée

défense et citoyenneté (JDC), moment privilégié pour aborder et débattre des questions de défense, offrent l'occasion aux jeunes d'une rencontre directe avec l'institution militaire. Le correspondant défense peut solliciter le soutien des Centres du service national et de la jeunesse (CSNJ) pour mener à bien des actions dans sa commune.

Assurer un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

La mémoire éclaire la nécessité d'une défense et légitime l'effort de la Nation pour sa mise en œuvre. Le correspondant défense peut s'appuyer sur le service départemental de l'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG) pour organiser des cérémonies commémoratives.

Xavier FALCONI
Conseiller municipal est notre
« Correspondant Défense »



Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation

Une gerbe fut déposée au pied de la stèle des Déportés avant que ne soit lu, devant le monument aux morts, un message de M. Pierre BEHAGUE, fils de M. Jean-Jacques BEHAGUE, déporté. Madame le Maire a donné lecture du message rédigé conjointement par la Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP), la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) et les Associations de mémoire des camps nazis, l'Union Nationale des Associations des Déportés et Internés de la Résistance et Familles (UNADIF-FNDIR), avec le concours des Associations de mémoire des camps.



Cérémonie du 79^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe



C'est sous un ciel voilé que s'est déroulée la commémoration du 8 mai 45, rendant ainsi hommage à ces hommes et ces femmes qui, par leur courage, ont donné leur vie pour notre Liberté. Le cortège partant de la salle du Vivier s'est arrêté devant le monument aux morts, aux côtés des porte-drapeaux, avant le traditionnel dépôt de gerbes des Anciens Combattants et de la Municipalité.

Le Président de l'Association des Anciens Combattants – Gérard DUVAL – s'est exprimé, laissant la parole au représentant du Conseil Municipal des Jeunes – Maxime – qui a lu un extrait d'un texte du Maréchal DELATTRE de TASSIGNY. Pour terminer, Madame le MAIRE a donné lecture du message de M. Sébastien LECORNU – Ministre des Armées – et de Mme Patricia MIRALLES – Secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

Cette cérémonie s'est clôturée par une minute de silence précédant l'hymne national chanté par l'assistance venue assez nombreuse.



Le repas des Aînés

Ce dimanche 14 avril, dans la salle du Vivier, s'est tenu le repas des Aînés. Si la fréquentation y est toujours assidue, ce sont encore 145 convives qui ont passé un excellent moment de partage, placé sous le thème – circonstances obligent – des jeux olympiques. Madame le Maire, accompagnée de quelques adjoints et conseillers municipaux, a souhaité la bienvenue à toute l'assistance, profitant de l'occasion pour offrir un joli bouquet de fleurs et une bouteille de champagne à nos doyens (Denise et Lionel GOSSE) ainsi qu'une bouteille de champagne au Président de l'association des Aînés (Michel QUEVILLY). La présence de notre député Gérard LESEUL, de Guillaume COUTEY et d'Agnès LARGILLET – conseillers départementaux – fut remarquée. Comme à l'habitude, histoire de se dégourdir les jambes, la fin du repas fut marquée par le traditionnel Madison et autres danses.



Repas des associations

C'est le samedi 20 Janvier dernier, dans la salle du Vivier que s'est déroulé le traditionnel repas des associations. L'occasion pour Emmanuel RIVALAN, Premier adjoint, de rappeler l'engagement de la municipalité.



Une Boîte à livres

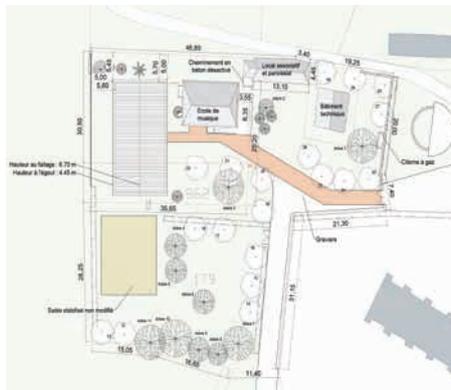
Scellée derrière la mairie, à l'entrée du petit parc à jeux, une boîte à livres a été confectionnée sur le modèle des cabines téléphoniques anglaises dans les ateliers municipaux.

Un grand MERCI à nos employés qui ont bien œuvré pour que livres et revues, apportés par nos habitants soient mis à la disposition de tous et de chacun. A nous d'en faire bon usage !...



Terrain de pétanque

Après une attente fort longue pour l'obtention du permis de construire, l'ouverture de chantier pour la couverture du terrain a eu lieu le mercredi 22 mai et le démarrage des travaux est prévu le 19 août pour une livraison avant la fin de l'année 2024.



Travaux de voirie

La commune a sollicité la Métropole pour des travaux de voirie rue et impasse des Forrières, rue des Lauriers et rue du Hameau. La Métropole ayant réalisé le diagnostic des réseaux eaux pluviales et eaux usées, a procédé depuis le mois de mars, à la réhabilitation des réseaux y compris leur désamiantage. Ces travaux, qui se terminent fin mai, seront suivis de la réfection complète des voiries.

ALLO LA GUÊPE

résultat 100% garanti

24h intervention 7/7 sous 24h

ECO

sauvegarde des abeilles

06.72.42.17.00
allolaguepe@gmail.com
www.allolaguepe.fr

Rénovation et extension de la salle des sports

Les nécessaires travaux ayant pour conséquence la fermeture de la salle des sports constituent une mesure imposée. En effet, au-delà d'importants problèmes d'étanchéité, d'éclairage et d'isolation, le rapport de la commission de sécurité nous contraignait à une obligatoire mise aux normes.

Ces travaux permettront sa réhabilitation complète et la création d'une extension qui donnera la possibilité de mieux répartir les activités exercées aujourd'hui dans le dojo.

En mai 2023, les présidents d'associations utilisatrices de la salle des sports André Martin ont été conviés en mairie à une réunion d'échanges sur les enjeux et les orientations du projet, mais également pour recueillir leurs besoins et concevoir ainsi un projet d'équipement sportif répondant le mieux possible aux attentes des utilisateurs.

L'avant-projet présenté le 6 juin aux présidents des associations, prévoit notamment des espaces plus spacieux et mieux adaptés aux différentes disciplines sportives, ainsi que des locaux modernes et énergétiquement performants.

Comme pour tous travaux d'envergure, nous sommes conscients que la fermeture de la salle des sports va occasionner une gêne importante mais inévitable pour les utilisateurs.

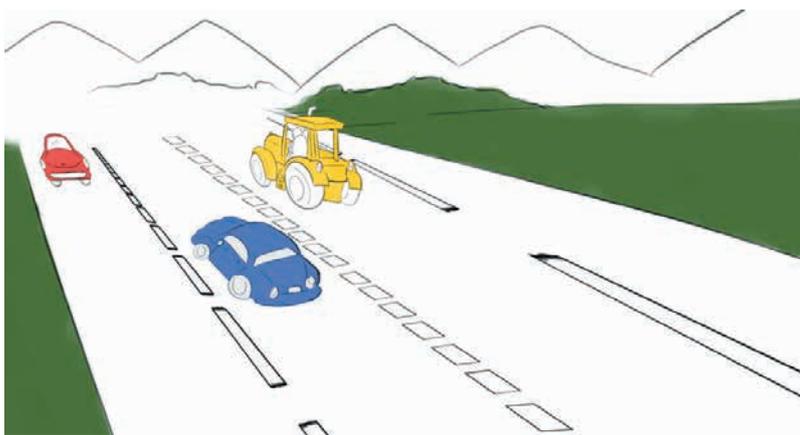
D'ores et déjà, des contacts ont été pris avec certaines communes limitrophes et des solutions de remplacement temporaire ont été proposées pour certaines des activités, dont le sport à l'école.

Pour votre information, une réunion publique de présentation du projet est prévue début juillet. La date précise vous sera communiquée via les canaux de communication habituels.



L'aménagement d'un carrefour giratoire sur la RD 90

Suite à de nombreux accidents, et après étude de faisabilité, Madame le Maire travaille avec la Métropole, le Département, la Préfecture et l'Office National des Forêts, pour sécuriser le carrefour de la RD 90, au croisement de la route de Quincampoix et de Bosc-Guérard, au niveau de la maison forestière. Après plusieurs réunions de travail, l'aménagement d'un carrefour giratoire a été validé pour un montant de 191 553€ HT, à la charge de la Métropole. Les travaux sont prévus à l'horizon 2025-2026.



Sécurité sur la départementale 121

Sur la route départementale 121, allant de la côte d'Houpeville vers Mont-Saint-Aignan, traversant la Forêt Verte, **une ligne de dissuasion** (ligne discontinue à traits rapprochés) **nous signale qu'il est interdit de dépasser les véhicules, à l'exception des véhicules lents ou de petit gabarit**, car la visibilité n'est pas bonne.



Qu'est-ce qu'une ligne de dissuasion ?

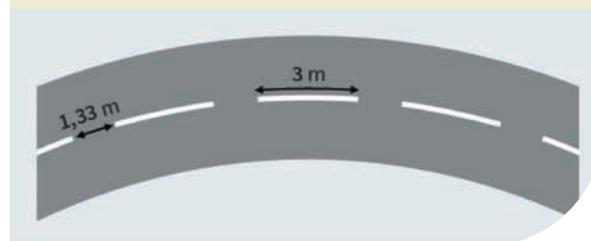
Parmi les marquages au sol sur le long du réseau routier français, s'il est aisé de distinguer les lignes continues des lignes discontinues, la ligne de dissuasion, comme son nom l'indique est marquée au sol pour **dissuader le conducteur de la franchir**, même si cela est autorisé dans certains cas.

Cette ligne est représentée au sol aux dimensions suivantes : 1,33 m vide, puis 3 m plein. Il est possible de franchir une ligne de dissuasion pour doubler un véhicule lent*, par exemple un tracteur, un véhicule ou un véhicule de petit gabarit (voiture sans permis, deux-roues...). Le dépassement d'un véhicule roulant lentement est également possible, uniquement si la voie en face est libre, en signalant toujours l'intention de dépassement grâce au clignotant.

*Seuls les véhicules circulant en-dessous de 60km/h sont considérés comme des véhicules lents.

Sanction en cas de franchissement d'une ligne de dissuasion :

En dehors des cas très spécifiques cités, les usagers surpris à doubler d'autres véhicules n'appartenant pas à la catégorie de véhicules lents peuvent se voir sanctionnés, dans le cadre d'un dépassement dangereux, défini dans **l'article R414-4 du Code de la route**. Cette sanction peut entraîner **le retrait de 3 points sur le permis de conduire, 135€ d'amende**, ainsi que la **suspension du permis de conduire** pouvant monter jusqu'à 3 ans.





Merci Téléthon



C'est le vendredi 9 février, dans la salle des mariages de la Mairie, que la remise des « diplômes » s'est déroulée, en présence de M. SALINAS, coordinateur pour l'Est du département de la Seine-Maritime, de Madame le Maire et de nombreux adjoints et conseillers municipaux, du conseil municipal des jeunes, et de représentants d'associations.

Après le traditionnel accueil de Madame le Maire, Agnès LEVEQUE, Présidente de l'AS.HO.HA.MY a remercié tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette opération ayant nécessité une forte mobilisation. Ainsi, ce sont 3 239,25€ qui ont été « récoltés » pour cette cause cette année, contre 2 977€ l'année passée !

M. SALINAS s'est adressé à la salle pour adresser de chaleureux remerciements à tous les participants, rappelant que le département de la Seine-Maritime a encore augmenté sa contribution, qui s'élève cette année à 495 000€, à l'instar de la progression nationale, qui, elle, s'élevait à 91 millions d'euros l'an dernier.

Opération Vide Grenier

Organisée le 7 avril dernier par l'AS.HO.HA.MY. au profit du Téléthon.



« L'AFM-Téléthon est une association de malades et de parents concernés par des maladies rares neuromusculaires. Sa force réside dans le militantisme des familles qui, ensemble, ont décidé de dire non à la maladie... Leur détermination et leur talent sont à l'origine de grandes avancées scientifiques et de très grandes victoires. Grâce aux chercheurs des laboratoires des laboratoires du Téléthon, des enfants atteints de maladies autrefois incurables sont sauvés. Grâce à la mobilisation de tous et de toutes, leurs recherches peuvent continuer pour tous ceux qui attendent un traitement ».



Le club, favorable à l'inclusion et à l'accueil de publics tous âges, était présent au Forum des associations et a pu présenter et renseigner sur ses 3 activités :

- L'éveil au sport à partir de 4 ans (activité ludique complète basée sur le jeu et l'entraide);
- La pratique du judo loisir et/ou compétition ;
- Un cours collectif de renforcement musculaire individualisé (à partir de 15 ans jusqu'aux séniors).



Fabien, enseignant et également éducateur APAS (Activité Physique Adaptée Santé), assure l'ensemble des cours, soutenu par les membres du bureau et plusieurs parents. Ils souhaitent véhiculer les valeurs du judo : Politesse, Courage, Sincérité, Honneur, Modestie, Respect, Contrôle de soi et Amitié.

Ces valeurs sont transmises lors des séances, et renforcées au cours des moments de convivialité organisés tout au long de l'année parmi lesquels : Téléthon, Arbre de Noël, Soirées crêpes et goûters après les cours en présence des familles, Sortie au Cirque Gruss, Fête annuelle du club...

La fête du club est un moment très important dans la vie du club, elle s'est déroulée cette année les 5 et 6 avril. Durant ces deux jours, un cours de judo enfants-parents et familles a été organisé. Le lendemain s'est déroulée une démonstration d'éveil au sport, devant parents et proches. Les judokas-tes n'étaient pas en reste puisqu'ils ont été évalués ensuite lors d'un passage de grade comprenant une partie technique puis des combats d'expression.

Cette fête est organisée conjointement avec le club de judo de Darnétal. Elle a réuni environ 130 sportifs.

Certains de nos judokas ont combattu au Challenge du Grand Rouen. Il comprend 3 animations organisées en partenariat avec le Judo Club du Grand Rouen (regroupement d'une quinzaine de clubs de l'agglomération rouennaise).

Les membres du bureau et le professeur seront heureux de retrouver tous leurs adhérents dès la prochaine rentrée sportive et d'accueillir de nouveaux adhérents.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact toute l'année (y compris cet été) avec Fabien Lehman au 06-52-02-91-06 ou par courriel : judoclub.houpeville@gmail.com



Championnat de France de karaté kyokushinkai

Le 25 février se tenait à Paris le championnat de France de karaté Kyokushinkai ; notre adhérente Sonia a remporté le titre dans sa catégorie.



Pétanque Houppevillaise

Notre club, fort de plus de 50 membres, serait heureux de vous accueillir dans le cadre de loisir sur les terrains situés près de l'église. Nous disposons de 3 créneaux hebdomadaires (mardi - jeudi - samedi) de 14h à 18h réservés exclusivement à nos joueurs.



Si vos après-midis sont longues et vous voulez vous détendre, prendre l'air dans la bonne humeur, rejoignez-nous. Si vous n'avez pas de boules triplète, nous vous en prêtons pour faire l'essai.

Nous jouons en doublette ou triplète suivant le nombre de présents. Des challenges sont organisés avec des lots.

Rendez-vous sur le terrain ou laissez un message au 06 80 46 95 55 (appel)



1 L'association récompensée pour sa participation remarquée au 10 kms d'Isneauville

Ce n'est pas moins de 30 adhérents de la section Cross Training qui ont pris le départ des 5 et 10 kms d'Isneauville le dimanche 5 Mai dernier.

Tous vêtus de maillots à l'effigie du club, spécialement créés pour l'occasion, 10 coureurs ont pris le départ du 5 kms le matin et 20 autres celui du 10 kms l'après-midi.

Face aux nombreux clubs de running présents sur les 2 courses, Gym Plus Cross Training s'est démarqué en tant que club le plus représenté sur l'évènement.

Pas mal, pour un club dont le running n'est pas la spécialité première !

Habitué à l'effort et à se challenger dans un état d'esprit convivial, au travers des séances de Cross Training auxquelles il participe 2 à 3 fois par semaine, ce groupe dynamique à également obtenu de bons résultats.

Notons les belles performances des coureurs houppevillais : Amélie P. arrivée 5^{ème} de sa catégorie sur le 5 kms et Denis C. 8^{ème} de sa catégorie sur le 10 kms.

Feront-ils mieux sur le 10 kms d'Houpeville ? Verdict en Septembre prochain...



2 Compétition gymnastes

Cette saison 2023-2024, 21 gymnastes, inscrites à l'association Gym Plus, se sont entraînées durement afin de se présenter en compétition. Elles ont participé à plusieurs compétitions départementales, interdépartementales et régionales.

Lola s'est présentée à la compétition individuelle dans la catégorie des plus jeunes, les poussines régionales 7 ans. Elle termine 3^{ème} du championnat départemental.

L'équipe poussines performance 7-8, composée de Lola, Lola et Hanaé, termine 3^{ème} du championnat départemental.

L'équipe fédérale A2 10-13 ans, composée de Giuliana, Emmy, Mailinh et Apolline, termine 3^{ème} du championnat départemental.

L'équipe fédéral A2 10 ans et plus, composée de Agathe, Clara, Charlotte, Lola et Mailys, termine 3^{ème} du championnat départemental.

Notre coach Manon s'est présentée en compétition individuelle, elle est championne départementale et interdépartementale en fédéral A2 16 ans et +.

Les équipes fédérales A2, fédérales B et poussines performances se sont présentées au championnat interdépartemental les week-ends du 18/19 mai et du 25/26 mai.

Les filles ont réalisé de nombreux progrès tout au long de l'année, elles peuvent être fières d'elles !

3 Championnat de France de Parkour 2024

Cette année, Gym Plus Houpeville a engagé des compétiteurs dans le Championnat de France de Parkour. Ce championnat se déroule en 3 étapes à travers la France et une finale à Paris. Il existe deux catégories : le speed (chrono) et le free style (notation figures)

Les compétiteurs engagés sont :

- * en 12-14 Speed : Gabriel DETHOREY, Milo HAVARD, Justin HOULÉ (aussi en Free Style)
- * en 18 ans et plus Speed : Nolann LEBLOND
- * en 15-17 Speed : Alexis BRICOUT

Première étape Voiron (38) : Nolann : 11^{ème} sur 34 et Alexis : 21^{ème} sur 46

Deuxième étape Nogent Sur Oise : Milo 5^{ème}, Gabriel 10^{ème}, Justin 16^{ème} en speed sur 40 participants.

Justin 17^{ème} en Free Run, Nolann : 14^{ème} sur 23, Alexis : 32^{ème} sur 53.

Troisième étape Sarreguemine : Nolann : 5^{ème}

De très bons résultats pour une première participation sur des modules qu'ils ne connaissaient pas. Bravo à la team compétition Parkour.

La finale se déroulera à Paris le dernier week-end de juin. Nous ne connaissons pas encore la liste des sélectionnés, mais Gym Plus Houpeville sera présent.





École de Musique d'Houpeville

Partenaire du PASS JEUNES 76

- Inscriptions le 7 septembre à 14h. au forum des associations
- Reprise des cours le 23 septembre 2024

La fiche d'inscription est disponible sur le site www.mymusicclub.fr



Les Z'enchanteurs

L'association des Familles Houpevillaises propose depuis la rentrée 2023, une chorale pour adultes baptisée « **LES Z'ENCHANTEURS** », composée aujourd'hui de 24 choristes qui chantent tous les mardis soir de 18h30 à 20h30 salle du vivier.

Après quelques mois de répétition, Bruno, notre chef de chœur, a réuni ces 3 chorales pour une représentation. Ainsi ce sont plus de 40 choristes qui se sont produits lors du festival des « AGITES DU VOCAL » à LA NEUVILLE CHANT D OISEL le 29 mars 2024. Au programme de notre représentation : « BREST » de MIOSSÉC – « C'EST PEUT ETRE » de Allain LEPREST – « EVIDEMMENT / QUELQUECHOSE DE TENNESSEE » de Michel BERGER, France GALL et Johnny HALLYDAY – « THE SOUND OF SILENCE » de SIMON et GARFUNKEL – « LA SALSA DU DEMON » du Grand Orchestre du Splendid – « TOUT VA BIEN » de Lily CROS et Thierry CHAZELLE et « T'AS BEAU PAS ETRE BEAU » de Louis CHEDID.

De belles émotions et surtout de la joie et du partage ! Nous sommes tous prêts à recommencer !

Vous aimez chanter ? Venez nous rejoindre le mardi soir. Bonne humeur garantie.

Les prochains événements de l'association des Familles Houpevillaises :

- **Le samedi 8 juin – visite guidée de ROUEN en Anglais** pour mettre en pratique nos cours du mercredi soir ou simplement nos connaissances et souvenirs.

- **Le dimanche 30 juin nous organisons la FOIRE A TOUT.** Restauration sur place par le Comité des fêtes

Inscriptions à la salle des associations les :

- Samedi 22 juin de 9h à 12h réservé aux Houpevillais – et de 14h à 18h pour tous
- Lundi 24 juin de 9h à 12h et de 14h à 18h pour tous

Le tarif est de 4€ m le m/l pour les particuliers et 5€m/l pour les professionnels.

Renseignements par mail à l'adresse familles.houpevillaises@gmail.com ou par téléphone 06.66.97.40.81 / 06.60.11.34.88

- **Du jeudi 19 septembre au dimanche 22 septembre 2024 Vente échange automne/hiver.**

Inscriptions au Forum des associations ou par mail « venteechangefamhoupevillaises@gmail.com »

Retrouvez toutes nos informations, photos et vidéos sur notre page Facebook ASSOCIATION DES FAMILLES HOUPPEVILLAISES





La Dictée d'Houpeville

La traditionnelle dictée d'Houpeville était organisée par l'Association des Parents d'Élèves et la Municipalité ce samedi 23 mars à la salle du Vivier. Les 55 participants se sont concentrés sur un texte spécialement concocté pour eux par Aurélien Delaruelle. Bien évidemment, la longueur du texte était adaptée aux concurrents, qui allaient des enfants scolarisés en CE2 / CM1, aux adultes, en passant par les élèves de CM2 / 6^{ème}, et bien sûr, les collégiens.

Si, en amont, quelques parents avaient pris soin de préparer des boissons, des crêpes et des gâteaux, qui furent fort appréciés, d'autres ont participé à la correction de l'épreuve, aux côtés de quelques conseillers municipaux et de Mesdames Lecomte et Messue, respectivement directrice et enseignante de l'école élémentaire Gérard Philippe. Un grand bravo à tous les concurrents.



La dictée

Cher parrain,

Je t'écris cette lettre de la station où je passe de magnifiques vacances. Aujourd'hui, il neige trop, alors nous faisons une pause dans notre chalet. J'en profite pour te raconter ce séjour à la montagne.

La semaine dernière, l'excitation à l'approche du départ était maximale, mais préparer mon sac, c'était une **tout** autre affaire. « N'oublie pas tes **moufles fourrées** ! » me disait maman connaissant mon caractère étourdi.

Après un long trajet **apparaissaient** les premières cimes enneigées et les lacets abrupts **zigzaguant** le long de l'adret. Les **chasse-neige(s)** garés sur les **bas-côtés** témoignaient d'une récente chute de flocons.

Dès le lendemain, au son du **réveille-matin**, je me hâtais d'ouvrir mes volets pour inspirer l'oxygène **pur**. Avec mon père **accro** à la glisse, nous étions **fin prêts** pour dévaler les pentes sans **faux pas**, ni faute de **carre acérée** ! **Équipée** de mes skis, bâtons et **casque**, je **débaroulais** tout **schuss** les passages du domaine que j'avais **repérés** sur le plan. Rien ne me réfrénait (refrénait), **excepté** les embouteillages **monstres** aux abords des télécabines **assiégées**. Quant au « génie de la neige », **cette** anagramme ne convenait guère à ma mère plutôt **empruntée** sur les pistes même **bleu pâle**, bien que la sécurité **eût** été garantie par le damage nocturne. Sûrement (surement) la crainte de se faire **télescoper** par ces **soi-disant compétiteurs-nés** qui veulent t'intimider en te doublant.

Hier, nous sommes partis tous les trois randonner à la recherche de ces animaux et fleurs qui finiraient **dessinés** dans mon cahier d'écolière. **Lisard** près de l'**Isère** ou du **col de l'Izoard**, impossible d'ébaucher **cette** espèce de chamois qu'on n'aperçoit que dans les hauteurs pyrénéennes. Pour esquisser l'**edelweiss (édelweiss)**, nous **guéions** les **rus**, sans toutefois poursuivre en **trek** sur les étages **nivaux** des monts environnants. Les chemins **cahoteux** ou le bord des gouffres, **si tant est** qu'on ne **coure** pas un si grand danger que cela, très peu pour nous !

Ton **Emmanuelle** qui te fait de gros bisous (bizous).

Dictée de Houppesville [samedi 23 mars 2024] – Auteur : Aurélien Delaruelle

- **Je t'écris** : au début d'une lettre, après la formule en apostrophe, il convient de mettre de mettre la majuscule.
- une **tout** autre affaire : il s'agit ici d'un adverbe signifiant « entièrement » qui peut être enlevé, le mot est donc invariable.
- **N'oublie pas** : le verbe du 1^{er} groupe est conjugué au présent de l'impréatif, la terminaison est -e.
- tes **moufles fourrées** : ce gant s'écrit avec un seul -f- et est du genre féminin, l'adjectif *fourrées* porte donc la marque du féminin. À noter que le nom *moufle* au masculin existe (terme technologique).
- **apparaissaient** : on a ici un sujet inversé, le verbe prend la marque du pluriel car le sujet est lui-même au pluriel (*les cimes et les lacets*). L'accent circonflexe d'apparaître ne subsiste que dans les formes avec un -t (*apparaît, apparaîtrai...*).
- **zigzaguant** : la formulation *zigzaguant le long de l'adret*, qui complète *les lacets abrupts*, est constituée du participe présent du verbe *zigzaguer* (il conserve son -u- et est invariable, à la différence de l'adjectif *zigzagant*).
- l'**adret** : c'est le versant le plus ensoleillé d'une montagne, opposé à l'ubac.
- les **chasse-neige(s)** : quand un nom composé est construit avec un verbe et un nom commun, le verbe est invariable. L'orthographe rectifiée admet le pluriel *chasse-neiges*.
- les **bas-côtés** : on met logiquement le nom commun *côté* au pluriel.
- **Dès** le lendemain : c'est la préposition, qui diffère du déterminant par son accent grave.
- au son du **réveille-matin** : ce nom composé est bien constitué d'un nom (*matin*) et surtout d'un verbe (*réveille*).
- l'oxygène **pur** : le nom oxygène est masculin, d'où l'orthographe de *pur*.
- mon père **accro** : pas d'*accroc* ici (déchirure, incident) mais plutôt une personne passionnée par le ski.
- nous étions **fin prêts** : employé comme adverbe, *fin* est ici invariable. On ne parle pas d'une femme "fine" prête...
- sans **faux pas** : ne pas trébucher en mettant un trait d'union !
- faute de **carre acérée** : il fallait connaître ce nom féminin (*carre*) qui désigne l'arête métallique du ski permettant un accrochage sur la neige d'autant meilleur que la *carre* est *acérée* !
- **Équipée** : pour accorder l'adjectif, il fallait déduire de *mes cahiers d'écolière* que c'était une fille qui écrivait la lettre.
- mes skis, bâtons et **casque** : le déterminant *mes* vaut pour tout le groupe, il fallait raisonner par le sens pour écrire chacun des noms → deux skis, deux bâtons mais un seul casque pour aller sur les pistes !
- je **débaroulais** : ce verbe, signifiant « tomber en roulant, dévaler » est surtout utilisé autour de Lyon et donc dans les Alpes.
- tout **schuss** : mot allemand (d'où la prononciation) désignant une descente directe dévalée sur la plus grande pente.
- les passages du domaine que j'avais **repérés** : le verbe est conjugué au plus-que-parfait de l'indicatif, avec l'auxiliaire « avoir », le participe passé s'accorde avec le complément d'objet direct ici placé avant. Le sens de la phrase montre qu'il s'agit bien des *passages* qui avaient été *repérés* et non pas le *domaine* (dont c'est le plan).
- **excepté** les embouteillages **monstres** : le participe passé *excepté* reste ici invariable lorsqu'il est placé immédiatement avant le nom

(idem pour des participes comme : attendu, vu, passé, supposé, approuvé, certifié, compris...). Employé familièrement comme adjectif au sens de « énorme », *monstre* est variable.

- des télécabines **assiégées** : le nom *télécabine* est féminin comme *cabine*.
- **cette** anagramme : le nom *anagramme* est bien un nom féminin, d'où l'écriture du déterminant.
- **empruntée** : être *emprunté*, c'est manquer d'aisance, comme la mère (d'où le féminin). Rien à voir avec *l'empreinte*.
- les pistes même **bleu pâle** : quand plusieurs mots sont utilisés pour qualifier une couleur, l'ensemble de la locution adjectivale reste invariable. Pas de trait d'union car *pâle*, à la différence de *bleu*, n'est pas un adjectif de couleur.
- bien que la sécurité **eût** été garantie : la conjonction *bien que* est suivie du subjonctif.
- **télescoper** : un seul accent aigu dans ce mot !
- ces **soi-disant** compétiteurs-nés : l'adjectif *soi-disant*, forme archaïque du participe présent du verbe *se dire*, est construit avec le pronom personnel *soi*, rien à voir avec la conjonction *soit*. Il reste invariable.
- ces soi-disant **compétiteurs-nés** : les composés de *né* s'écrivent toujours avec un trait d'union.
- qui veulent t'**intimider** : ce n'est pas une liaison, il ne faut pas oublier le pronom *t'* (intimider toi).
- ces animaux et fleurs qui finiraient **dessinés** : l'adjectif *dessinés* se rapporte aux *animaux et fleurs*, il prend donc la marque du pluriel, sans féminin. La suite montre que la jeune fille comptait *ébaucher* les animaux et *esquisser* les fleurs.
- **Lisard** près de l'**Isère** ou du col de l'**Izoard** : *lisard* est un animal caprin qu'on trouve dans les Pyrénées, il est proche du chamois qu'on croise dans les Alpes (par exemple en *Isère* ou au niveau du mythique *col de l'Izoard*, bien connu des cyclistes).
- **cette** espèce : le nom *espèce* est bien toujours du genre féminin, quel que soit le nom qui le suit !
- chamois qu'on n'**aperçoit** que dans les hauteurs : il s'agit de la construction *ne...que*, qui signifie « seulement », il ne fallait pas oublier le *n'* qui provient du *ne* éliidé et non pas d'une liaison.
- l'**edelweiss (édelweiss)** : c'est une plante des montagnes à fleurs blanches (son nom vient de l'allemand, avec le « weiss » qui signifie « blanc »). L'orthographe rectifiée permet l'accent aigu sur l'initiale.
- nous **guéions** les **rus** : le verbe *guérer* signifie « passer à gué », à l'endroit où le cours d'eau est assez bas pour qu'on puisse le traverser, ce qui ne sera ici pas difficile avec les *rus* de montagne... (petits ruisseaux)
- **trek** : ou trekking, une grande randonnée en montagne faite par les trekkers.
- les étages **nivaux** : c'est le pluriel de l'adjectif *nival*, relatif à la neige, rien à voir avec des *niveaux*. Il existe également l'adjectif *nivéal* dont le pluriel est *nivéaux*, l'accent aigu évitant l'homophonie avec *nivaux*.
- Les chemins **cahoteux** : adjectif provenant du nom *chahot* (petit saut qu'on peut faire sur un chemin pierreux) et non pas du *chaos* (grand désordre) qui donne l'adjectif *chaotique*.
- **si tant est** qu'on ne **coure** : il s'agit de la locution conjonctive *si tant est que*, rien à voir avec « tenté » ! Elle est suivie par le subjonctif, d'où l'orthographe du verbe courir : *coure* (subjonctif) et non pas *court* (indicatif).
- **Emmanuelle** : eh oui, notre écolière est bien une jeune fille !



PLANNING susceptible d'être modifié

Juin - Juillet 2024 : Rencontres techniques avec la Métropole / Agence de l'eau / Services instructeurs / SDIS

Août 2024 : Dépôt du permis de construire - instruction 4 mois minimum

3^{ème} TRIMESTRE 2024 : Dossiers de subventions

Fin 2024 : Consultation des entreprises

Avril 2025 : Démarrage travaux préau maternelle

Été 2025 : Travaux des cours d'école et construction des préaux

Automne 2025 : Plantations

Réunion publique de présentation de l'avant - projet de renaturation de la cour des écoles

Après plusieurs réunions de travail en date des 15 novembre et 15 décembre derniers, déjà évoquées dans le précédent bulletin municipal, c'est Caroline BOUVARD du collectif ARCADE, Guylain TRANCHARD de l'Atelier 970 et de Rachid ZOUBIR d'ECR Environnement qui sont venus présenter l'avant - projet de végétalisation des cours des écoles maternelle et élémentaire ce vendredi 24 mai 2024 à la salle du Vivier, en présence de Madame le Maire, de Judith HEILMER DE TOLEDO, adjointe aux affaires scolaires et de nombreux élus.

Si les précédentes séances de travail étaient destinées aux enseignants, aux parents d'élèves élus, aux employés de la commune, et aux élèves de l'école élémentaire, ainsi qu'à des élus, cette présentation fut l'occasion d'échanges avec un public, il faut bien le dire, assez restreint.

De nombreuses contraintes en termes

de gestion hydraulique obligent à des échanges avec la Métropole et l'Agence de l'eau qui retarderont d'autant le début des travaux.

Concernant l'école maternelle, les objectifs sont :

- Se protéger de la pluie, notamment par la construction d'un préau
 - Exploiter tous les espaces de la cour en toute saison
 - Occuper davantage les enfants
 - Sécuriser la cour
- Le taux de déminéralisation est de 19% (la cour étant déjà bien végétalisée)

Pour l'école élémentaire, les objectifs sont :

- Protéger les enfants de la pluie et du soleil
 - Diversifier les usages
 - Apporter de la fraîcheur
- Le taux de déminéralisation est estimé à 37%

Une prochaine réunion sera programmée.



Durant la quatrième période, lors des séances d'anglais, les élèves de CM2 de l'école Gérard Philipe ont été immergés dans un marqueur culturel qu'est la nourriture.

Ils se sont concentrés sur le premier repas de la journée, à savoir le petit-déjeuner. Les élèves, qui se sont familiarisés avec le lexique alimentaire, furent invités à se montrer actifs afin d'ancrer les apprentissages « dans la vraie vie » grâce à des petites saynètes.

Le mardi 26 mars 2024, les élèves ont confectionné et pris un petit déjeuner anglais en lien avec le service de restauration scolaire. Les élèves ont ainsi pris leurs commandes après avoir échangé en anglais avec les membres de la restauration et l'enseignante.

En effet, certains ont joué le rôle de serveurs, sollicitant leurs camarades : « Would you like mushrooms ? »...



Garderie Anne Philipe : « Le Printemps rythmé ! » pour les vacances d'Avril 2024

Cette saison a pour avantage de permettre aux enfants d'observer la nature qui renaît, et de les sensibiliser à leur environnement... Cette année, plutôt sous la pluie !...

Ils ont donné vie à leur jardin, à ceux de l'Association, par la création de mascottes, de guirlandes d'insectes, réalisées à base de matériaux de recyclage, résistants à l'humidité normande !

La réalisation de pots animés, et des plantations ont permis de fleurir, de fêter l'arrivée du Printemps également. La musique, les chants et la danse, fil conducteur sur toute l'année, ont fait partie de cette session aussi...

Après une initiation percussion avec Vincent, pendant les vacances de février, les enfants ont pu cette fois-ci s'initier au judo avec Fabien, professeur tous les mardis soir sur la commune. Merci Fabien pour cet accueil avec tes jeunes, accompagné de bonbons et boissons qui ont fini de séduire les enfants du centre... Et Marie !

Ce printemps a également été fêté par la venue de structures gonflables sur toute une journée...

... Prochain rendez-vous en juillet, pour fêter l'été !... Sous le soleil bien sûr...



Le spectacle-chorale à l'école élémentaire à l'heure des Jeux Olympiques

C'est sur le thème de Paris et des Jeux Olympiques que les élèves de l'école élémentaire Gérard Philipe se sont produits devant leurs parents les 16 et 17 mai à la salle du Vivier, sous la direction de Lucie Chauvin.



3, 2, 1, partez...



La Seine de Mathieu Chedid
La complainte de l'heure de pointe de Carl Ulrich Blecher
La flamme olympique de Laure et Franck Desbre

Kapuera et Haka
Les chariots de feu
Sous le ciel de Paris

Il faut qu'on s'bouge des Enfantastiques
La vie c'est comme un match de foot des Enfantastiques

La bicyclette de Yves Montand

Sports et anneaux olympiques
Natation synchronisée et Gym Tonic

Et si on flânait dans Paris des Enfantastiques
Comme Eddy Merckx sur son vélo des Enfantastiques



Jeux paralympiques
La danse des JO



Les Champs-Élysées de Joe Dassin

La doyenne du village a fêté ses 101 ans

Le mercredi 29 mai 2024, Monique BOURGET, Maire, Judith HEILMER DE TOLEDO, Adjointe au Maire et quelques enfants du Conseil municipal des jeunes Adèle, Louison, Sacha et Maxime ont rendu visite à Paulette DAVID à son domicile.

Paulette DAVID est née le 8 mai 1923 et a vécu une grande partie de sa vie à Hirson, commune située dans le Département de l'Aisne. Paulette DAVID est venue vivre à Houpeville il y a une quinzaine d'années où réside sa fille Claudy Manche. Cette proximité avec sa fille et son gendre lui permet de continuer de vivre à domicile.

Autour d'un goûter et d'un accueil chaleureux, les enfants lui ont posé

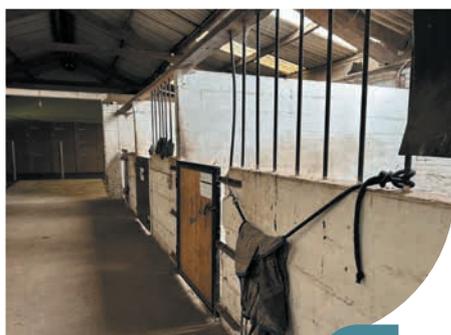
des questions sur son enfance et sa vie d'écolière mais c'est surtout sur sa vie pendant la seconde guerre mondiale qui a retenu leur attention : un frère prisonnier de guerre durant 4 ans, les tickets de rationnement, les bombardements et les caves pour se cacher...

Une jolie composition florale lui a été offerte. Louison lui avait confectionné des gâteaux et les enfants lui ont apporté de jolis dessins ; ces attentions l'ont beaucoup touchée.

Ce moment de partage fut un moment très agréable et quel plaisir d'observer les enfants si enthousiastes et si attentionnés !



JOURNÉE PORTE OUVERTE
LE 30 JUIN



Un nouveau pensionnaire à l'Écurie du Miroir

Idole, c'est ainsi que se nomme ce nouveau pensionnaire qui découvre ce matin du 22 mai une des prairies de l'Écurie du Miroir ouverte le 1^{er} septembre dernier par Sabine PELLEGRIN, secondée par Virginie ELIOT monitrice d'équitation titulaire du Brevet Professionnel Jeunesse Et Sport.

Situé au bout d'un ravissant chemin de 800mètres, ce centre équestre qui accueille la clientèle du mardi au samedi, propose :

- Des séances de dressage, de sauts d'obstacles ou simplement des balades, des baptêmes poney, des cours « baby-poney » destinés aux enfants de deux ans et demi à six ans, adaptés à la motricité des plus jeunes.
- Des randonnées peuvent être organisées le dimanche ou les jours de vacances.
- Des activités de parcours ludiques de maniabilité intitulées « Equifun » ou des parcours d'obstacles avec des figures imposées (contrats de foulées ou passages obligatoires) appelés « Hunter » sont également proposés.
- Des cours collectifs peuvent être mis en place les mardis, jeudis et vendredis, à la demande, pendant la journée.
- Des cours collectifs tous les soirs de la semaine, ainsi que le mercredi et le samedi toute la journée.
- Des cours particuliers ou de travail à pied du jeune cheval y sont également dispensés à la demande.
- Des balades en familles et des manifestations familiales sont concoctées à la demande pour des anniversaires ou des événements particuliers.

Ce club réparti sur 8 hectares est divisé en quatre parcelles de prairies sur lesquelles vont être construits des abris de 35m² à 72m² pour permettre aux chevaux de se protéger des intempéries.

Une grande carrière ainsi qu'un rond d'havrincourt permettent de monter les chevaux pendant les cours collectifs ou individuels. Quant aux boxes, ils sont répartis en deux catégories : ceux destinés aux propriétaires et ceux du club.

L'Écurie du Miroir, située au cœur de la Forêt Verte, est un centre équestre familial tourné vers le bien-être du cheval.

Les inscriptions sont dès à présent ouvertes. Contact : lecuriedumiroir@gmail.com ou Virginie au 06 09 07 64 15. L'Écurie du Miroir sera présente au Forum des associations.



Une photographe s'installe...

Bienvenue à Véronique HUON, photographe, qui s'installe à Houpeville. (Extrait du communiqué de presse du 23 Avril 2023 - PARIS)

A l'occasion du prestigieux concours des **Portraitistes de France 2023** organisé par la Fédération Française de la Photographie et des Métiers de l'Image (FFPMI), Véronique HUON a reçu l'un des titres de **Portraitiste de France 2023**.

Cet examen très prisé par la profession est organisé tous les deux ans, depuis 1991, par la Fédération Française de la Photographie et des Métiers de l'image. Il a pour but premier de permettre aux photographes professionnels français de mesurer la qualité de leur travail. Ce n'est pas un simple concours mais une véritable qualification, un gage de reconnaissance auprès de ses pairs et de qualité pour les clients.

Les titres de Portraitiste de France et Portraitiste de France Honneur ont été décernés par un jury composé d'une quinzaine de personnalités du monde de la photographie parmi lesquelles six MOF* et cinq MQEP** . Ils récompensent les photographes dont le travail professionnel répond à un ensemble de critères artistiques et techniques stricts et rigoureux.

430 photographes se sont inscrits à l'édition 2023 du Portraitiste de France. 143 ont été reçus dont 9 avec la mention Honneur. Les titres de Portraitiste de France et Portraitiste de France Honneur sont décernés pour une durée de 4 ans.



A propos de la FFPMI :

La FFPMI, Fédération Française de la Photographie et des Métiers de l'Image est une fédération nationale regroupant des syndicats régionaux de photographes et de professionnels de l'image. La FFPMI est une organisation professionnelle représentative reconnue par les pouvoirs publics. Sa vocation première étant de défendre activement la profession et de participer à la valorisation des métiers de l'image.

Atelier Nature et Sens

Le Centre Communal d'Action Sociale et l'ADMR ont organisé cet Atelier qui était ouvert aux personnes à partir de 60 ans. Dans le cadre de cette découverte, une naturopathe est venue nous expliquer les bienfaits des huiles essentielles ainsi que leur fabrication.

Un moment très convivial qui a permis à chacune d'échanger sur ce sujet avec l'intervenante.



Assurance complémentaire santé communale

Depuis 2021, une convention a été signée entre la commune et la compagnie d'assurance AXA. Elle permet aux retraités houppevillais de plus de 60 ans, mais aussi aux travailleurs non-salariés d'adhérer à ce contrat leur permettant de réaliser une réduction de 25% sur leur prime annuelle à niveau de garanties similaires. Les autres catégories professionnelles ne sont pas exclues puisque c'est une remise de 15% qui leur est proposée.

Pour plus de renseignements, contacter Madame Audrey Durand au : 06 47 79 63 46 ou Madame Amandine Amgoun au : 06 49 59 67 72.

MaPrimeRénov' 2024 : nouveaux horizons pour la rénovation énergétique

MaPrimeRénov' prend un nouveau tournant en 2024, offrant aux particuliers deux dispositifs d'aides financières pour leur rénovation énergétique. Un parcours axé sur l'installation d'un système de chauffage décarboné et un parcours de rénovation globale, MaPrimeRénov' Parcours accompagné.

Ce dernier doit permettre un gain énergétique à minima de deux classes et inclure au moins deux gestes d'isolation (toiture, fenêtre/menuiserie, sols ou murs). Une division par deux de la facture de chauffage est alors possible. Une nouveauté majeure : l'obligation de recourir à un Accompagnateur Rénov' qui aide le particulier à chaque étape de son projet. En plus de ses avantages techniques, ce parcours est financièrement plus attrayant avec des taux de subvention en hausse, et

une mobilisation d'aides complémentaires importantes (Région, Département et Métropole).

Pour accompagner les particuliers dans cette démarche, le service public de la transition énergétique, **Énergies Métropole Rouen Normandie**, propose une simulation énergétique gratuite à domicile si nécessaire. Cette étape permet d'évaluer la faisabilité du projet et de rassurer les foyers sur leur capacité à s'engager dans ce parcours.

Pour en savoir plus : <https://energies.metropole-rouen-normandie.fr/actualite/nouvelles-dispositions-de-maprimerenov-en-2024-tout-ce-que-vous-devez-savoir/>

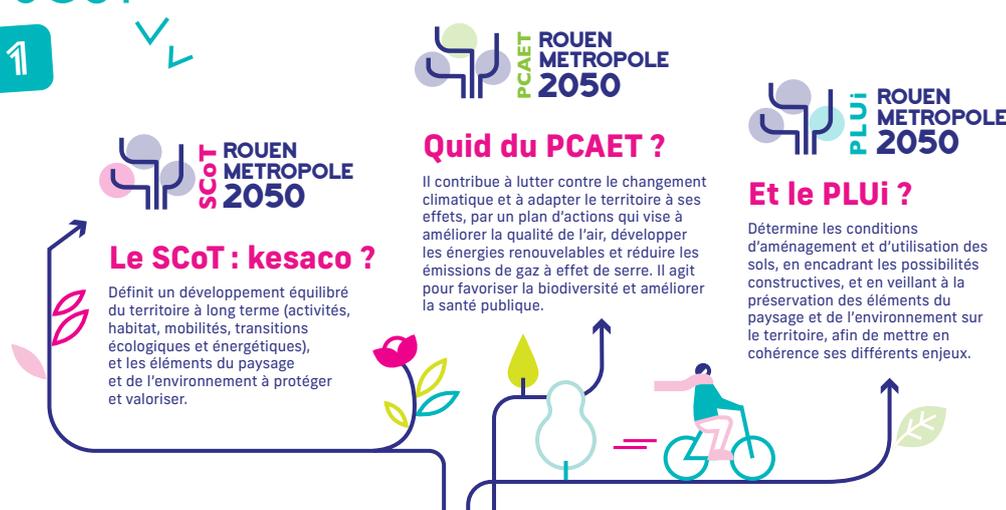
Contact :

Mail : energies@metropole-rouen-normandie.fr
Tél. : 02.76.30.32.32

Réunion publique SCoT

UN PROJET 3 EN 1

La démarche de transformation du territoire Rouen Métropole 2050 se traduit par l'élaboration et la révision de 3 documents réglementaires : le **SCoT** (Schéma de Cohérence Territorial), le **PCAET** (Plan Climat Air Énergie Territorial – ou AEC) et le **PLUi** (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).



Le SCoT : kesaco ?

Définit un développement équilibré du territoire à long terme (activités, habitat, mobilités, transitions écologiques et énergétiques), et les éléments du paysage et de l'environnement à protéger et valoriser.



Quid du PCAET ?

Il contribue à lutter contre le changement climatique et à adapter le territoire à ses effets, par un plan d'actions qui vise à améliorer la qualité de l'air, développer les énergies renouvelables et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il agit pour favoriser la biodiversité et améliorer la santé publique.



Et le PLUi ?

Détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols, en encadrant les possibilités constructives, et en veillant à la préservation des éléments du paysage et de l'environnement sur le territoire, afin de mettre en cohérence ses différents enjeux.

PARTICIPEZ !

Participer à la construction du projet Rouen Métropole 2050, c'est l'occasion pour tout un chacun de se questionner sur la vie, l'organisation des activités, les ressources de notre territoire. Conscient des enjeux à horizon 2050, vous aurez surtout l'opportunité de proposer votre vision pour le futur.



Balades urbaines dans le territoire



Site du registre numérique

OUVERTES A TOUS



4 réunions publiques participatives



Questionnaires en ligne sur Je Participe



Kiosque 2050 à retrouver sur 19 lieux de mai à juin

- Malaunay – Mairie 04/06 – 18h30 à 21h
- Notre-Dame-de-France – Salle Ambroise Croizat 07/06 – 18h30 à 21h
- Elbeuf – Salle Franklin 11/06 – 18h30 à 21h
- Boos – Salle des fêtes La Gribotière 13/06 – 18h30 à 21h

SCANNEZ ET PARTICIPEZ !



Programme cinéma

19 juin 18 h : Ducobu passe au vert
20 h : N'avoue jamais

10 juillet 18 h : Blue & Compagnie
20 h : Un p'tit truc en plus

7 août 18 h : Moi, moche et méchant
20 h : Frères

Opération tranquillité vacances

C'est enfin les vacances ! Depuis le temps qu'on les attendait... Mais, quoi de plus traumatisant que de retrouver son logement cambriolé en rentrant ? Pour minimiser le risque de connaître pareille mésaventure, si vous devez vous absenter pour une période prolongée, la gendarmerie peut, à votre demande, surveiller votre domicile et ses abords au cours de patrouilles quotidiennes.

Pour bénéficier de ce service gratuit baptisé « Opération Tranquillité Vacances », il suffit de vous inscrire, quelques jours avant votre départ soit auprès de la mairie, soit auprès de la brigade de gendarmerie de Montville en précisant la durée de votre absence. Merci de signaler si vous avez une alarme, le nom des personnes habilitées à rentrer chez vous pour prendre le courrier, arroser les plantes, nourrir le chat et les poissons rouges...

LE SAVIEZ-VOUS?

MA ROUTE 76

JE REMARQUE UN DANGER SUR UNE ROUTE DÉPARTEMENTALE, JE LE SIGNALE SUR L'APPLI 76 POCKET LE DÉPARTEMENT INTERVIENT.

Le Département sécurise le réseau routier départemental.

Téléchargez l'appli "76 Pocket" sur Google Play et Apple Store

Règles de bon voisinage

Horaires pour l'utilisation d'appareils sonores par les particuliers, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique ou électrique, tronçonneuses, débroussailleuses, scies mécaniques et tout appareil de bricolage.

Les jours ouvrables de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 20H00

Les samedis de 9H00 à 12H00 et de 14H30 à 19H00

Les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00

Un arrêté municipal a été pris en date du 20 janvier 2009 concernant l'interdiction de brûlage à l'air libre sur tout le territoire de la commune.



Forêts en poche

[NOUVEAUTE] - Découvrez Forêts en poche, la nouvelle application mobile développée par l'ONF

Disponible dès maintenant sur Android, cette appli vous offre une expérience immersive sur les forêts domaniales de Roumare, Verte et La Londe-Rouvray.

Explorez les sentiers forestiers en toute tranquillité et à portée de main :

- Découvrez les actualités et activités à pratiquer dans vos forêts favorites.
- Recevez des notifications en temps réel, directement des forestiers de l'ONF, sur les conditions des forêts que vous traversez.
- Profitez d'une carte interactive pour vous guider à travers les bois.

Avec Forêts en poche, soyez le guide. Téléchargez l'app et connectez-vous à la forêt !

Lien Google play : https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.onf.fep&pcampaignid=web_share

#foretsenpoche #decouvretaforet #onf

Panneau lumineux Centolive



Les informations du panneau lumineux « CentoLive » sur votre téléphone portable et votre tablette.

Les informations communiquées sur le panneau lumineux, place de la Mairie, sont accessibles à tous et toutes sur le téléphone portable. Pour ce faire, il suffit de télécharger l'appli « CentoLive » et de choisir Houppeville parmi les favoris à l'aide du petit cœur rouge.

Ainsi, chaque Houppevillais.e doté.e d'un smartphone peut avoir accès à ces nouvelles brèves.



NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Adresse : rue Jean Jaurès 76770 Houppeville
Tél. : 02.35.59.12.24 - Fax : 02.35.59.96.53
Courriel : mairie@houppeville.fr
LUNDI au JEUDI : 8H30 - 12H00 / 14H30 - 17H30
(fermée au public le jeudi après-midi)
VENDREDI : 8H30-12H00/14H30-17H00

SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Docteur EI AAWAR
Centre commercial Pablo Picasso
02.35.59.15.25

Docteur LAISNÉ-PIMONT
Docteur HELIES
Centre commercial Pablo Picasso
09.86.59.92.40
Prise de RDV sur doctolib.fr

DENTISTES

Docteurs ACHARD et FRUITIER
Centre commercial Pablo Picasso
02.35.59.16.66

INFIRMIÈRES

Cabinet d'infirmières
Centre commercial Pablo Picasso
02.35.59.12.70

KINÉSITHÉRAPEUTES

OSTÉOPATHE
Mme WATTIEZ
M. HEINRICH (Ostéopathe)
Centre commercial Pablo Picasso
02.35.59.19.56

CABINET THÉRAPEUTIQUE

Mme DESSAUX
5 rue Louis Pergaud
06.26.06.34.49
Mme CARUANA Socio-esthéticienne
Massages bien-être à domicile
06.87.99.66.38

SOPHROLOGUE

M. BAHEUX
2 rue des Écoles 06.33.72.51.88

REFLEXOLOGUE

Mme LEMAIRE 07.45.04.11.81

ORTHOPHONISTES

Mme LANGEOIRE
Centre commercial Pablo Picasso
09.73.26.44.85
Mme LANIEL
180 Chemin du Cailly 02.32.87.73.82

PHARMACIEN

Mme DESOUBRY
Centre commercial Pablo Picasso
02.35.59.16.83

PSYCHOPRATICIENNE

Mme Myriam BUQUET
Art Thérapie
06.17.09.70.22

URGENCES

Pompiers 18
SAMU 15
Police Secours 17
Gendarmerie de Montville 02.35.33.71.85
Centre anti-poison 02.35.88.44.00

Médecin de garde 02.35.58.76.33
CHU de Rouen 02.32.88.89.90
Urgences CHU 02.35.88.82.51
Urgences Pédiatrie 02.32.88.80.29

NUMÉROS VERTS

Allo Enfance en Danger 119
Sida Info Service 0 800 84 08 00
Drogue Info Service 0 800 23 13 13
Accueil des sans abri 115
Aide aux victimes 116 006
Violences conjugales 3919

COMMERCES/ARTISANS/ PROFESSIONNELS DIVERS

- Bar tabac Epicerie «O Ptit Ju»
Tél. : 02.32.19.16.32
- Boulangerie Le fournil d'Houpeville
Tél. : 02.35.59.15.46
- Pizza Marco Tél. : 09.50.87.67.99
- Butterfly (coiffeur) Tél. : 02.35.23.35.77
- Tiff Anne (coiffeur) Tél. : 02.35.59.14.62
- Phyto Corps (bien-être et beauté)
Tél. : 06.12.96.06.81
- Garage Bosch Car Service
Tél. : 02.35.59.14.17
- Guillaume Raynaud Electricité
Tél. : 06.64.86.64.13
- Alexi Lebevre - Electricien Al'Elec
Tél. : 06.45.94.31.14
- Perche pied maçonnerie
Tél. : 02.35.59.12.18
- Gallic construction maçonnerie
Tél. : 07.71.78.61.40
- Dompresta, services à la personne
Tél. : 06.82.10.22.02
- Rénovation générale – chauffage :
Enotherm Tél. : 06.66.28.70.82
- A tout vent atelier de lutherie
Tél. : 09.60.35.69.43
- Créas de la Mère Guy (bijoux & tableaux)
Tél. : 06.95.12.60.97
- Emilie Couture & Créations
Tél. : 07.66.44.82.67
- Chambres d'hôtes Les Coquelicots
Tél. : 02.35.59.18.49
- Purjardin Paysagiste Tél. : 06.11.43.84.61
- Dessinateur-architecture «Pro Plans»
Tél. : 06.59.94.31.40
- Décorateur Stéphane Depestele
Tél. : 06.62.01.70.06
- Des Pupilles Aux Papilles
Tél. : 06.23.19.15.46
- Claire Maroquinière artisanale
Tél. : 06.89.70.42.97
- Les délices d'Adriel - Traiteur
Tél. : 06.13.42.88.27
- Véronique Huon - Photographe
Centre commercial Picasso
Tél. : 06.64.77.30.14
- Arnaud Mauger - Apiculteur (SAHN)
Tél. : 06.80.96.32.06

Maisons d'assistantes maternelles :

- Ma P'tite Mam Tél. : 02.32.19.00.99
- Mam de toi Tél. : 09.80.44.63.31

Assistance juridique

Point Justice gratuit - 2 rue de Germont
Rouen Tél. : 02.35.12.29.20

Bureau Postal Tél. : 02.32.80.84.92
(ouvert tous les jours du lundi au samedi de
10h00 à 12h00)

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

(uniquement SUR RENDEZ-VOUS PRIS AU SECRETARIAT DE MAIRIE)

Mme Monique BOURGET, Maire, Présidente du CCAS
M. Emmanuel RIVALAN, 1^{er} adjoint : Sport - Culture -
Vie associative

Mme Judith HEILMER DE TOLEDO, 2^{ème} adjointe : Petite
enfance - Vie scolaire - CMJ

M. Edmond DELTOUR, 3^{ème} adjoint : Travaux - Finances

Mme Véronique DESCHAMPS, 4^{ème} adjointe : Affaires
sociales - Solidarité - Mission locale

M. Philippe VAUCHEL, 5^{ème} adjoint : Restauration -
Communication et participation citoyenne

Mme Odile LATZ, 6^{ème} adjointe : Urbanisme - Cadre de vie -
Environnement - Développement Durable

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Guillaume COUTEY
Agnès LARGILLET
guillaume.coutey@seinemaritime.fr
agnes.largillet@seinemaritime.fr
Mairie de Malaunay, Place de la Laïcité BP 7
76770 MALAUNAY tél : 02.32.82.55.51

VOTRE DÉPUTÉ

Gérard LESEUL
Suppléante : Christine DECHAMPS
gerard.leseul@assemblee-nationale.fr

POUR VOTRE INFORMATION



- Le BIM Houppeville & Vous
- Le panneau lumineux situé
place de la mairie
- L'appli CentoLive à télécharger
sur votre téléphone portable
- Le site internet de la mairie
www.houpeville.fr

ÉTAT-CIVIL

Ils sont nés ...

Adèle DESOÏDE DUHAMEL 22/03/2024
Mona VERHAEGHE 26/03/2024
Marius MAGNIER 29/03/2024
Maëlie KAÏM 20/04/2024
Agathe LE CHEVANTON 27/04/2024

Ils se sont mariés ...

Romain CRETON
et Alexandrine SCALVENZO 10/02/2024
Cédric TESNIERE
et Virginie MORDA 13/04/2024
Cédric BAUMANN
et Eve-Marie BOUTIN 20/04/2024
Régis PANCHOUÏ
et Céline LACHEVRE 11/05/2024

Ils nous ont quittés ...

M. Hervé HIRON 26/02/2024
Mme Denise PERCHEPIED 27/02/2024
M. Jean LAUTIER 14/04/2024
M. Francis LEVILLAIN 28/04/2024
Mme Arlette DOUBET 11/05/2024
M. Jean-Claude COSANDIER 05/05/2024